

PROCES-VERBAL

REUNION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Du jeudi 20 juin 2024 à 10h00 à Tinchebray

Présents :

- M. Pierrick MARTIN Directeur Général, Président du CSE par délégation de pouvoir
- Mme Stéphanie RIVET Directrice du Pôle Médico-Technique et des Ressources Humaines

Membres Titulaires ou suppléants :

- Mme Edwige AMIOT
- Mme Véronique BLIN
- Mme Corinne COLINET
- Mme Anne GLENAT
- Mme Marion LEFEUVRE
- Mr Julien MORIN
- Mr Julien SOCHON

Absents excusés :

- Mr Didier MORISSET Président du CSE

La séance est ouverte par M. MARTIN à 10h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 15 avril 2024

PV adopté à l'unanimité

2. Informations de l'employeur

Mr Martin nous informe de la bonne activité de l'association, malgré une stagnation des visites d'embauche depuis le début de l'année contrairement à 2023 où il y a eu une forte augmentation des effectifs déclarés notamment des salariés SIR.

A noter que cette année en raison du passage à Padoa, le budget de l'année prochaine sera à faire plus tôt pour être voté avant le 31 décembre 2024. En effet, avec Padoa, lorsque l'adhérent fera sa déclaration d'effectifs via l'outil, il aura directement accès au montant à payer au moment de la déclaration.

• PADOA:

Mr MARTIN informe les membres élus du bon avancement du projet, une organisation spécifique par métiers va être mise en place lors de la période de gel du 20 au 30/09/2024 (pas de reprise par Padoa des éléments saisis dans Préventiel pendant cette période). Cette organisation sera présentée aux différentes équipes lors des réunions de secteur par les responsables. Les formateurs Padoa seront présents sur certains centres pendant une semaine lors de la mise en route. Les données saisies pendant la période de gel pourront être saisies dans Padoa jusqu'au 15 novembre 2024. Préventiel sera conservé jusqu'au 31 décembre 2024.

Mr Martin fait un retour sur la journée du personnel qui a été conviviale, les objectifs ont été atteints, petit bémol sur les jeux d'animation.

3. Informations et indicateurs RH

a. Mouvement du personnel

- Départs en avril 2024 :
 - Un médecin remplaçant
 - Un médecin du travail
 - Une assistante de direction (CDD)
 - Une infirmière en santé travail
- Arrivée en avril 2024 :
 - Un médecin du travail
- Départs en mai 2024 :
 - Un agent des services généraux
- Arrivées en mai 2024 :
 - Une assistante équipe santé travail
 - Une infirmière en santé travail

b. Offres d'emploi prochainement diffusées et/ou actuellement en cours de diffusion :

- Tout type de contrat et de temps de travail – Médecin du Travail et/ou Médecin Collaborateur et/ou Médecin PAE – tous secteurs
- CDI 32 heures - Infirmier D.E. Santé Travail H/F – Valognes (remplacement en cascade suite au départ de Floriane ROUSSEL) Equipe Dr CHALLES – *arrivée le 09/09 confirmée*
- CDI 32 heures - Infirmier D.E. Santé Travail H/F - Cherbourg (remplacement en cascade suite au départ de Karine POIRIER) Equipes Dr BEURON et Dr MASSON – *processus en cours*
- CDI 35 heures - Assistant Santé Travail H/F – Valognes (remplacement de Fabienne SENEPART) – *arrivée le 22 juillet Mme MELE*
- CDI 35 heures - Conseiller en Prévention H/F - Cherbourg (remplacement d'Anaïs CHABERT) Equipe Dr MASSON – *processus en cours candidat retenu date en cours de confirmation*
- CDI 35 heures - Assistant d'Equipe Pluridisciplinaire H/F - Flers - *à pouvoir à partir du 01 juillet 2024 – processus en cours*
- CDI 35 heures – Technicien des Services Généraux H/F – Saint-Lô - *à pouvoir à partir du 01 juillet 2024*
- CDD 24 heures – Assistante d'équipe H/F Saint Hilaire du Harcouët – arrivée le 03/07
-

Ces offres sont ouvertes en interne

Processus en cours :

- ✓ CDI 35 heures - Infirmier D.E. Santé Travail H/F - Saint-Hilaire-du-Harcouët – Equipes Dr LEGENDRE et Dr MAHIER
>>> candidat(e) sélectionné(e) – processus en cours pour une arrivée le 17/09/2024
- ✓ CDI forfait jours – Responsable RH H/F – Saint-Lô
>>> candidat(e) sélectionné(e) – processus en cours pour une arrivée le 27/08/2024

4. À la suite de l'annonce concernant la prime de participation lors du dernier CSE, avez-vous une date exacte à nous communiquer au sujet du versement ?

Le versement aura lieu le 28/06/2024.

5. Pouvons-nous fixer des dates concernant la révision des accords suivant : télétravail, temps de travail ainsi que la procédure « gestion des intempéries » ?

Pour la procédure des intempéries les membres se réunissent après la réunion CSE du 22/08/2024.

Concernant la révision des accords temps de travail et télétravail, un rendez-vous entre la Direction et les membres aura lieu le 17 octobre 2024, afin d'établir le calendrier. Une réunion mensuelle est envisagée.

6. Expressions collectives et individuelles des salariés

a) Il est noté dans l'Espace Métiers Infirmier :

Retard Salarié	Un salarié se présente en retard à son entretien à moins de 20 min	Prenez le en VIP, et noter le retard dans son dossier. Si pas de problématique particulière, reprogrammation habituelle, si problématique, lui redonner un RDV afin de ne pas trop déborder sur la vacation suivante
Retard Salarié	Un salarié se présente en retard à son entretien à plus de 20 min	Reporter le RDV si autre vacation après ou fin de vacation

Est-ce toujours d'actualité ?

En cas de retard, il faudra appréhender le contexte du rendez-vous et les circonstances individuelles : si le rendez-vous est en fin de matinée et qu'un impératif à 13h30 sur un autre site vous empêche d'accepter le retard, si le salarié est venu de loin pour sa visite, etc.

Il conviendrait de ne pas prendre un salarié au-delà de 30 minutes de retard, sauf cas exceptionnel à l'appréciation du professionnel accueillant le salarié.

7. Tour de table

Véronique Blin demande des précisions concernant les dates des départs en retraite prévus ainsi que les naissances, et mariages à venir

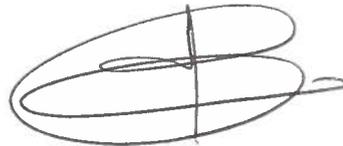
Fin de réunion à 10h45

Le Président
Didier MORISSET

DM



La secrétaire du CSE
Anne GLENAT



La prochaine réunion est fixée le **22 août 2024** à **9h30** à **Saint-Lô**